



Monsieur Yves AUVINET  
40, rue Maréchal Foch  
85923 La Roche-sur-Yon CEDEX 9

Angers, le 29 juin 2020

**Objet :** *Versement d'une prime exceptionnelle Covid en faveur des structures sociales et médico-sociales relevant de la compétence départementale*

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'Etat à travers la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), a acté de la possibilité d'un versement d'une prime exceptionnelle COVID 19 pour les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et l'URIOPSS ont relayé cette information auprès de leurs adhérents intervenant dans ces secteurs.

Dans ce contexte, alors que nous comprenons que cette prime, versée à la discrétion de l'employeur, n'est financée que pour des activités financées par l'Etat (Notamment le BOP 177), des départements, tels celui du Nord, annoncent le versement de primes à certains acteurs du domicile (SAAD en l'occurrence).

Nous souhaitons connaître le positionnement de votre collectivité concernant l'accompagnement des structures qui relèvent de votre compétence.

En effet, nos adhérents nous ont fait remonter les potentielles tensions sociales que générerait un versement de primes uniquement pour une partie seulement de leurs salarié.es. Ils souhaiteraient connaître la position de votre collectivité afin de prendre les décisions les plus appropriées à leurs établissements.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre démarche, et dans l'attente de votre retour.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Christiane LEBEAU



Présidente URIOPSS Pays de la Loire

Jean-François BAHAIN



Président FAS Pays de la Loire

**URIOPSS des Pays de la Loire** – 4, rue Arsène Leloup - BP 98501 - 44185 NANTES Cedex 4  
02 51 84 50 10 / [secretariat@uriopss-pdl.fr](mailto:secretariat@uriopss-pdl.fr)

**Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire** – 85 Bd Germaine TILLION - 49100 ANGERS  
02 41 20 45 16 / [paysdelaloire@federationsolidarite.org](mailto:paysdelaloire@federationsolidarite.org)